

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. Ila 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

**La délégation italienne à Genève
n'a pas voulu entendre le plaidoyer abyssin.
La persécution religieuse redouble au Mexique.
La compétition présidentielle aux Etats-Unis.
A la recherche de l'équilibre des monnaies.**

Hier, jeudi, à Genève, comme le représentant du gouvernement éthiopien entreprenait, devant le Conseil de la Société des nations, la réfutation des griefs produits la veille par le représentant de l'Italie contre l'Ethiopie, le baron Aloïsi a quitté ostensiblement la table du Conseil, pour marquer, comme il l'avait dit la veille aux journalistes, que l'Italie jugeait au-dessous d'elle de discuter avec le gouvernement d'Addis-Abebä. M. Aloïsi, en partant, laissa à un de ses collaborateurs, M. Rocco, la charge d'entendre ce que dirait le porte-parole du négus; mais M. Rocco, parachevant le geste dédaigneux de son chef, n'a pas écouté jusqu'au bout et a quitté la place, en déclarant ne pouvoir en entendre davantage.

Le gouvernement italien, qui n'a pas éprouvé de répugnance à entrer en rapports diplomatiques avec les Soviets et qui, plus tard, a plaidé pour leur admission à Genève, est peu fondé à montrer tant de dégoût pour le gouvernement abyssin, qui, du moins, ne massacre personne.

Le porte-parole de l'Ethiopie, M. Jéze, a invoqué le pacte de la Société des nations, qui garantit à cet Etat la protection des autres membres de la Ligue contre une injuste agression et il a demandé que le Conseil rappelle l'Italie au respect de ses engagements comme signataire du pacte.

Sur quoi, le président, qui est malheureusement M. Litvinoff, a déclaré qu'il regrettrait de devoir dire qu'il lui était impossible d'approuver l'attitude du représentant de l'Italie, qui a invité les membres de la Société des nations à ne pas se conformer à leurs obligations internationales et à répudier le pacte. Il a terminé en demandant au Conseil de ne reculer devant aucune mesure pour éviter un conflit armé, et a dit qu'il espérait pouvoir présenter au Conseil, dans une prochaine séance, des propositions au sujet de la procédure à suivre.

Le geste hautain du baron Aloïsi a fait tomber à plat le faible espoir qu'on gardait d'un accommodement de la dernière heure.

A Londres, où s'était produit un regain d'optimisme, les ministres tiennent des conciliabules fiévreux.

Le président du Mexique, Cardenas, a promulgué hier, jeudi, la loi sur la nationalisation des biens ecclésiastiques, qui entrera en vigueur le 30 septembre.

Aux termes de cette loi, sont propriétés nationales, les églises, cures, évêchés, séminaires, asiles, collèges religieux, couvents, ainsi que les capitaux et les édifices possédés ou administrés par des associations religieuses, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers.

Tous les procès en nationalisation actuellement pendants sont automatiquement arrêtés et le ministre des finances prendra immédiatement possession des biens qui font l'objet des litiges.

Le sinistre général Callès s'était élevé par la démagogie et l'anticléricalisme. Déchainement, sinon dictature, du prolétariat, partage des terres, éducation socialiste, guerre au clergé et à la religion, tels avaient été les points essentiels de son programme. Pendant son séjour aux Etats-Unis dû à la maladie, son disciple et successeur, Cardenas, décida de renchérir sur ce programme. En particulier, pour attirer les péons, les ouvriers agricoles, on leur promit de la terre, non plus sous forme de champs communs attribués aux villages, mais de distributions individuelles. On encouragea les grèves. En même temps, l'armée fut « travaillée » et on confia les commandements des différents districts à des partisans de la politique « réformatrice ».

Quelques-uns s'étaient fait des illusions sur le président Cardenas. Ils sont aujourd'hui édifiés.

En annonçant, dernièrement, la clôture de la session du Congrès américain, nous avons fait quelques commentaires sur la campagne qui va s'engager aux Etats-Unis en vue de l'élection présidentielle de l'automne 1936.

Nous avons marqué la désaffection certaine marquée à l'égard du président Roosevelt, qui bénéficie cependant du fait que les républicains n'ont pas de candidat indiscutable à lui opposer. Quelques-uns auraient voulu décider le célèbre aviateur Lindbergh à poser sa candidature, escomptant que le seul effet de ce nom apporterait des millions de voix au parti républicain. On a également parlé du gouverneur du Maryland, M. Nice; de celui du Texas, M. Landon; du colonel Knox, propriétaire du *Chicago Daily News*; du colonel Théodore Roosevelt, fils du président du même nom, et de M. Ogden Mills, ancien secrétaire au Trésor.

Mais il y a un nom qui paraît plus particulièrement bien accueilli : celui du sénateur Borah, républicain indépendant, représentant de l'Idaho. M. Borah représentera pour M. Roosevelt un rival dangereux du fait que le président actuel aura beaucoup de peine à obtenir les voix des électeurs de certains Etats, de l'est notamment, où les industriels ont systématiquement désapprouvé le plan économique présidentiel (*New Deal*). D'autre part, l'Est dépend beaucoup plus de l'industrie que de l'agriculture. On peut déduire de ces constatations que les Etats de New-England, de New-Jersey (New-York) et de Pensylvanie voteront pour un candidat républicain, quel qu'il soit.

Mais il reste les Etats du sud et de l'ouest, tout acquis à une politique qui leur a valu des avantages fort substantiels : secours au chômage, subventions à l'agriculture. Seul, un candidat ayant une personnalité puissante, étant très populaire, pourrait faire brèche dans ces citadelles du parti démocrate. M. Borah n'a peut-être pas cette personnalité; il est cependant, de l'avis de nombreux républicains, l'homme qui peut le mieux représenter leur parti. Il a d'ailleurs déjà été plusieurs fois question de lui à ce propos, mais M. Borah est très indépendant; ses tendances politiques, qui sont souvent fort éloignées de celles du parti républicain, lui ont longtemps porté préjudice. Aujourd'hui, il en va tout autrement. Cette réputation d'indépendance est devenue pour lui un atout de première grandeur. Elle vaudra, dit-on, à M. Borah l'appui de M. Huey Long, le démagogue sénateur de la Louisiane, le fougueux partisan du « partage des richesses ». L'appui de M. Huey Long, s'il se vérifie, pourra donner au candidat républicain la majorité dans plusieurs Etats jusqu'ici démocrates.

Ayant étudié l'état du marché des principaux produits, M. Didier, dans l'article de la *Revue universelle* que nous avons cité l'autre jour, constate que seul le marché du caoutchouc semble assaini.

Après avoir décrit le désordre, il en recherche les causes. Autrefois, dit-il en substance, avant la guerre, les transactions s'effectuaient sur la base de l'or, Londres et son *Clearing-House* jouant le rôle de chambre de compensation de l'univers. Aujourd'hui, cette unité est abolie. La livre a dû se détacher de l'or.

« La livre acquérait ainsi sur le marché des changes une prime d'importation (ou d'exportation) très appréciable. Et voilà pour-

quoi monnaies et commerce sont bouleversés, le mouvement des capitaux, virtuellement arrêté. Rien ne fonctionne plus normalement. Les épargnants thésaurisent l'or (40 milliards à fin 1933 en France); chaque pays se hérisse de tarifs, se renferme sur lui-même; la concurrence même ne joue plus; c'est la mort économique par asphyxie généralisée qui menace le monde. »

Il y a désormais trois blocs séparés et ennemis dans le monde : le dollar, le bloc du sterling, le bloc de l'or, le Japon formant encore un groupe à part. Et pour lors, constate M. Didier, les pays du bloc de l'or ont moins bien résisté que ceux des groupes rivaux. Ce qui ne veut point dire que M. Didier soit partisan de la dévalorisation. Après avoir demandé l'équilibre des prix et celui de la production, il écrit : « Enfin, il faudra équilibrer les monnaies, pour que les nations ne se volent pas les unes les autres; qu'un *clearing* unique fonctionne comme au dix-neuvième siècle, à Londres (ou ailleurs). »

« Le ciment des Empires actuels est la valeur, l'intégrité des finances, a-t-on dit. Cela fut toujours vrai. »

Revision totale et revisions partielles

De nombreux citoyens partisans de la revision totale se préoccupent de savoir si, en votant oui dimanche, ils ne mettent pas en péril le sort des devises initiatives tendant à des revisions partielles de la constitution; ils craignent que ces initiatives ne deviennent caduques, du fait que le peuple se prononcerait en faveur de la revision totale.

Ces craintes ne sont pas fondées. Les initiatives en cours actuellement, de même que celles qui ont déjà abouti, devront, comme jusqu'ici, être soumises à l'acceptation ou au rejet du peuple et des cantons au fur et à mesure des circonstances. De même, les citoyens conservent-ils le droit, après le 8 septembre, de lancer de nouvelles initiatives et d'obliger les autorités fédérales à les examiner et à les soumettre au vote populaire.

Ceci ne saurait être douteux. Pour s'en convaincre, il suffit de songer que, dimanche, nous n'avons à nous prononcer que sur une question de principe : voulons-nous conserver la constitution actuelle, qui se révèle chaque jour plus inapplicable et qui s'oppose à un aménagement meilleur de notre organisation économique et sociale en particulier, ou voulons-nous que les autorités responsables, le Conseil fédéral et les Chambres, préparent une autre constitution qui permette à notre pays de s'acheminer vers un ordre meilleur ?

En votant *oui*, nous exprimons notre volonté de voir les autorités entreprendre cette tâche, sans les dispenser pour autant de l'obligation qui leur incombe de continuer à pourvoir aux intérêts généraux du pays et de prendre les mesures indispensables pour atténuer les effets de la crise et pour gouverner le pays au mieux de ses besoins. Quelques-unes de ces mesures peuvent exiger d'ores et déjà et à bref délai la modification de tel ou tel texte de la constitution actuelle; cette modification devra se faire en tout état de cause; les droits du peuple souverain, spécialement en matière d'initiative, ne sauraient être diminués en rien, après le 8 septembre, parce que les autorités auraient à s'occuper, à côté de leurs tâches habituelles, d'une tâche nouvelle, la préparation d'un projet de constitution.

De même qu'il ne vient à l'idée de personne de se dire qu'un propriétaire qui charge un architecte de lui préparer les plans d'une nouvelle maison doit, pour cette raison, cesser d'entretenir et de réparer la maison qu'il habite, de même ne saurait-il être question pour le peuple suisse de ne pas pouvoir continuer à décider les transformations qu'il juge indispensables de faire à son édifice constitutionnel actuel, parce qu'il aura exprimé sa volonté de voir s'élaborer le plan d'une maison nouvelle, mieux comprise et mieux adaptée à ses besoins.

Les craintes habilement semées par les adversaires de la revision sont donc sans fondement; tous ceux qui veulent que notre demeure constitutionnelle devienne plus habitable et plus saine, ont vis-à-vis d'eux-mêmes et vis-à-vis du pays le devoir de voter, sans aucune arrière-pensée,

OUI

Joseph Piller,
conseiller d'Etat.

CONFÉDÉRÉS !

Le peuple suisse dira, le 8 septembre, s'il faut ou non entreprendre la revision totale de la constitution fédérale. Nous vous invitons à répondre OUI à cette question préalable, en pleine conscience de votre responsabilité et dans la foi à un avenir meilleur pour notre patrie.

L'idée d'une revision totale de la constitution répond à ce fait historique que toute époque a ses conceptions politiques particulières qui doivent trouver une expression adéquate. Des vues nouvelles et des nécessités pressantes doivent être prises en considération. Cette idée a fait des progrès énormes au cours des derniers mois. Les citoyens libres de tout préjugé comprennent de plus en plus que ce n'est pas — comme le prétendent nos adversaires — la revision totale, mais bien la continuation de la politique actuelle qui conduirait à la dictature et à la centralisation bureaucratique. Les arrêtés d'urgence et les nouveaux impôts — sur lesquels le peuple ne peut pas donner son avis — violent constamment la constitution actuelle; ce sont des moyens désespérés, regrettables et impopulaires, qui montrent que cette constitution est pratiquement insuffisante.

Cette limitation de la souveraineté populaire a ouvert la porte à l'arbitraire et à l'injustice, provoqué un mécontentement général et accentué la lutte des classes. Une telle situation ne saurait durer davantage dans des temps où la Suisse est menacée de toute part.

Des Confédérés qui n'ont pas perdu confiance dans l'avenir, à leur tête toute la jeunesse patriote, réclament un redressement politique par le rajeunissement de la nation suisse et de son statut fondamental. Cette réforme ne doit pas supprimer des conquêtes précieuses, mais renforcer ce que nous avons de meilleur. Nous sommes convaincus que leur volonté d'aboutir ne cédera pas avant la victoire définitive.

Seule, une revision totale pourra mettre un frein à tout projet de dictature parce que notre peuple, aussi longtemps qu'il aura la possibilité de déterminer par le bulletin de vote la forme de l'Etat, repoussera la synchronisation des citoyens et la mise sous tutelle des cantons et des communes. C'est ce que la Suisse romande a bien compris et c'est pourquoi la grande majorité des partis nationaux sont partisans de la revision totale.

Nous réclavons instamment l'honnêteté dans la politique, une organisation plus équitable de l'économie, la fin de la lutte des classes par la création d'une véritable solidarité nationale, le renforcement de nos traditions les plus sacrées.

CONFÉDÉRÉS, la revision totale de la constitution fédérale est la condition préalable « sine qua non » de cette renaissance nationale. Aidez-nous à vaincre les hésitations des gens de peu de foi et votez en masse

OUI

Comité fédéral d'action
pour la revision totale de la constitution fédérale.

POUR LE 8 SEPTEMBRE

A Zurich, hier, jeudi, le congrès des chefs des sections locales du mouvement « Nouvelle Suisse » s'est prononcé à l'unanimité pour la revision totale.

Réunie à Sainte-Croix pour son assemblée d'automne, l'Association des industriels vaudois a entendu un exposé de M. Louis Béguin, conseiller national, sur la revision de la constitution, dont il a recommandé l'acceptation.

Ceux qui renoncent

M. Jenny, conseiller national à Worblaufen, a informé le parti cantonal bernois des paysans, artisans et bourgeois de sa décision de ne pas se représenter lors du prochain renouvellement des Chambres.

POLITIQUE ZURICOISE

A Zurich, le Front national a remis hier, jeudi, à la chancellerie cantonale, 13,541 signatures pour l'initiative populaire concernant la réduction des loyers et taux hypothécaires et le désendettement des paysans. (Le nombre de signatures nécessaire est de 5000.)

L'Europe sur le qui-vive

Les premières victimes de l'expédition italienne
Rome, 5 septembre.

La dernière liste des officiers, sous-officiers et soldats morts dans les colonies de l'Afrique orientale avait été publiée le 29 janvier. Cette liste indiquait 37 décès.

Depuis lors, jusqu'au 31 août, sont décédés en Afrique orientale 14 officiers et 79 sous-officiers et soldats de toutes armes.

Les sources du Nil

Le Caire, 5 septembre.

Le projet approuvé par le Conseil des ministres égyptien pour l'exploitation des eaux du lac Tana reconnaît au Soudan le droit de disposer de 10 % des eaux, moyennant une redevance annuelle payable à l'Égypte. Cette proportion peut atteindre 50 % selon les besoins.

Un comité a été constitué en vue d'entrer en négociations avec l'Abyssinie pour la construction d'un barrage.

Une commande italienne en France

Paris, 5 septembre.

Le *New-York Herald* affirme que le maréchal Balbo, pendant son récent séjour à Paris, a fait une commande de cent moteurs d'avions Gnôme de 900 chevaux.

Les syndicats anglais contre l'Italie

Londres, 5 septembre.

Le congrès des Trade-Unions a été saisi d'un projet de résolution condamnant en termes sévères l'attitude provocante du chef du gouvernement italien à l'égard de la Ligue des nations et invitant le gouvernement britannique à coopérer avec les autres pays représentés au Conseil et à l'Assemblée pour mettre en application toutes les mesures nécessaires prévues par le Covenant afin d'empêcher l'Italie de déclencher une injuste attaque contre un pays membre de la Société des nations. Le congrès s'engage, aux termes de la résolution, à appuyer fermement toute action conforme aux traités et statuts de la Ligue pour renfermer le gouvernement italien et maintenir l'autorité de la Ligue en renforçant la paix.

Commentant la résolution ci-dessus, sir Walter Citrine, secrétaire général, a fait sur le problème des sanctions une déclaration d'une gravité particulière.

Voici les paroles de sir Walter Citrine :

« Le mot « sanctions » signifie pénalité et châtiement. Le gouvernement italien veut la guerre. Nous devons faire quelque chose pour l'arrêter. Il n'y a qu'un moyen de le traiter : c'est le recours à la force. La seule chose que M. Mussolini comprendrait, c'est la force collective des nations déterminées à maintenir la paix. Cela peut entraîner une guerre, mais c'est là une éventualité que nous devons envisager. Si nous échouons ou reculons maintenant, la guerre devient une certitude. Allons-nous être fidèles à notre foi ou allons-nous la trahir ? »

Divers orateurs ont critiqué le discours de sir Walter Citrine et ont témoigné ainsi que les vues du secrétaire général rencontraient des résistances au sein des Trade-Unions, après en avoir rencontré parmi les parlementaires travaillistes.

Après une longue discussion, le congrès a voté par 2,785,000 voix contre 177,000 la résolution recommandant de faire respecter le principe de la sécurité collective par tous les « moyens appropriés ».

Dans un dernier appel, sir Walter Citrine a demandé à l'assemblée de faire face courageusement aux dangers que pouvait comporter une attitude de fermeté à l'égard de l'Italie.

« Nous nous rendons compte des risques que la guerre semble comporter, a dit sir Walter, mais nous sommes prêts à les courir et à ne pas les fuir quand ils se présentent. Si vous rejetez cette résolution, votre attitude sera interprétée comme une reconnaissance de l'attitude de M. Mussolini. Elle encouragera le gouverne-

ment britannique à fuir ses responsabilités. »

Il est à noter que, au cours de la discussion, trois ordres de critiques avaient été formulés contre la résolution. Quelques-uns craignaient que, en se prononçant en principe pour les sanctions, on ne servit en réalité des ambitions impérialistes britanniques. D'autres considéraient qu'on donnait un blanc-seing illimité à Genève, lequel serait contraire aux vœux de quelques-uns. Enfin, plusieurs délégués ont été assez effrayés par l'interprétation des sanctions données par sir Walter Citrine.

A Addis-Abéba

Addis-Abéba, 5 septembre.

Par mesure de précaution contre les raids aériens sur Addis-Abéba, les Ethiopiens transportent secrètement pendant la nuit des munitions des arsenaux sur divers points à l'ouest de la ville.

Un officier supérieur de l'armée éthiopienne a dit :

« Les Italiens prétendent qu'ils bombarderont Addis-Abéba. Nous avons pris toutes les mesures pour faire disparaître notre matériel de guerre. Les seules victimes de leurs attaques seront les civils, les édifices, palais, églises, etc. Depuis un mois, le couvre-feu est en vigueur après 19 h. 30. Rien ne nous est plus facile que de faire le transport de notre matériel à dos de mulets et ce dans le plus grand secret. »

Le colonel Julian, l'aviateur noir, a donné sa démission de l'aviation militaire éthiopienne, les appareils éthiopiens étant, selon lui, trop vieux pour pouvoir être utilisés en cas de guerre.

Le colonel Julian reste, toutefois, le bras droit du Négus et vient d'être nommé commandant en chef de la garnison d'Ambo, qui sera utilisée comme quartier-général d'aviation pour la concentration des troupes éthiopiennes de l'ouest en cas d'hostilités.

Le colonel Julian entraînera ses hommes selon des méthodes européennes.

Addis-Abéba, 5 septembre.

Le gouvernement éthiopien aurait refusé à la légation d'Italie l'autorisation de laisser venir à Addis-Abéba une compagnie d'Ascaris pour la garder. L'empereur aurait ordonné aux étrangers d'avoir à se rassembler dans certains centres déterminés, mais certains petits planteurs refuseraient de quitter leurs demeures, ne voulant pas abandonner le fruit de leur travail.

L'empereur a promis aux missions la protection de la police.

Des chercheurs d'aventures

Madrid, 6 septembre.

On mande de Séville à l'agence Fabra que la plupart des Italiens résidant en Andalousie sont venus au consulat d'Italie s'engager pour partir en Ethiopie.

Des Allemands, des Tchéco-Slovaques et des Yougoslaves, ainsi qu'environ 500 Espagnols, ont demandé à s'engager également.

Le même fait s'est produit dans les autres consulats de la région, et l'on estime les demandes d'inscription à près de 2000. Il s'agit en général d'hommes sans travail.

Les appréhensions en Egypte

Alexandrie, 5 septembre.

Les appréhensions suscitées à Alexandrie et dans toute l'Égypte par les perspectives d'un conflit italo-éthiopien se traduisent par un afflux de demandes de polices d'assurance. Particuliers, compagnies et entreprises de toute sorte assaillent les maisons d'assurance d'Alexandrie, de Port-Saïd et de Suez pour garantir leurs biens contre les dangers d'un bombardement. La présence de navires de guerre britanniques contribue, toutefois, dans une certaine mesure, à calmer les inquiétudes de la population.

Un régime assez sévère est maintenu à bord de ces navires, où les officiers doivent être tous à leur poste chaque jour avant 23 h. et les matelots avant 21 h.

Les syndicats chrétiens

Paris, 6 septembre.

Le 11 septembre prochain, s'ouvrira à Paris le VI^{ème} congrès de la Fédération internationale des syndicats chrétiens des chemins de fer et tramways. Cette organisation, fondée en 1921, réunit les fédérations nationales de cheminots d'une dizaine de pays d'Europe : Pays-Bas, Belgique, France, Luxembourg, Suisse, Autriche, Tchéco-Slovaquie, Hongrie, Yougoslavie, Espagne.

LE DEUIL DE LA BELGIQUE

Bruxelles, 6 septembre.

Le roi Léopold III, dont on a, avec émotion, admiré mardi le courage, était très abattu le lendemain. Le poids de son chagrin, la dure journée de mardi, ses blessures l'ont contraint à s'aliter. Mais, hier jeudi, il a repris ses occupations.

Le cabinet belge

Bruxelles, 6 septembre.

Les membres du gouvernement réunis en conseil ont approuvé l'accord commercial avec les Soviets et entendu un exposé de M. van Zeeland, premier ministre, qui part pour Genève.

Le conseil a voté un crédit d'un million pour l'organisation de centres de travail volontaire pour jeunes chômeurs.

Les socialistes suédois en progrès

Stockholm, 6 septembre.

Les élections sénatoriales ont donné les résultats suivants : 5 conservateurs, 5 agraires, 8 sociaux-démocrates et 1 membre du parti du peuple ont été élus.

En conséquence, les socialistes ont gagné dans la première Chambre trois nouveaux sièges, les agrariens en ont gagné deux, le parti du peuple en perd trois et les conservateurs deux.

La première Chambre comprend 65 socialistes, 46 conservateurs, 22 agraires, 16 représentants du parti du peuple et un socialiste de gauche.

L'ANIMOSITÉ AUGMENTE ENTRE TCHÈQUES ET POLONAIS

Varsovie, 5 septembre.

Les journaux gouvernementaux soulignent l'aggravation considérable des relations entre les Tchèques et la minorité polonaise dans la zone frontière de la Tchéco-Slovaquie. C'est ainsi que, dans un village habité par des Polonais, les vitres d'une école tchèque ont été brisées.

Des perquisitions et des arrestations ont été opérées parmi la population polonaise, qui n'est pas autorisée à recevoir des journaux polonais. Le gouvernement tchéco-slovaque a décidé de rendre plus rigoureuses encore les mesures contre la minorité polonaise.

La vie économique

Le Plan hôtelier

Le représentant des *Basler Nachrichten* qui a pris part à la course offerte à la presse par M. G. Duttweiler et dont notre collaborateur M. Henri Bise a parlé, termine ainsi son compte rendu :

« Dans une conférence récente, M. G. Duttweiler a déclaré : « Les hôteliers qui ont adhéré au Plan sont satisfaits, les hôtes sont satisfaits, les entreprises de transport sont satisfaites, les fournisseurs et le personnel sont satisfaits... » Or, nous avons pu, au cours de notre enquête, contrôler, de façon approfondie, l'exactitude de ces affirmations et nous avons constaté qu'elles sont vraies ! »

D'autre part, le *Bund* affirme que, lors des prochaines élections au Conseil national, M. Duttweiler, directeur du Plan hôtelier, a l'intention de lancer, dans les cantons de Zurich, de Berne,

et dans d'autres, peut-être, des listes de candidats dévoués à ses idées et en tête desquelles il figurerait lui-même.

La Société forestière suisse et la question du bois de chauffage

A l'occasion de son assemblée générale, tenue les 25 et 26 août, dans les Grisons, la Société forestière suisse a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Réunie à Coire, la Société forestière suisse se voit dans l'obligation d'attirer l'attention du public sur le remplacement toujours plus considérable du bois de feu indigène par des carburants importés de l'étranger. A côté de la propagande qui dure depuis des années en faveur du charbon et du mazout, on assiste depuis quelque temps à des efforts, bien appuyés financièrement, pour le placement des gaz en tubes, tels que Butan, Primagaz, etc. Cette propagande vise tout spécialement à détrôner le fourneau à bois là où il est encore employé d'une manière générale et à bon droit, dans les cuisines de la campagne, dans les régions agricoles et riches en forêts. Les forestiers suisses estiment que cette propagande envahissante est incompatible avec les efforts des autorités pour procurer du travail et avec les mesures d'aide financière qu'on prend en faveur des populations campagnardes. Ils expriment donc le regret que le Département fédéral des douanes ait pris récemment une décision qui, par une réduction de la surtaxe de tare, ait sensiblement diminué les droits d'entrée sur les gaz en tubes.

« La Société forestière suisse considère cette mesure comme incompatible avec la situation financière de la Confédération, et tout spécialement peu indiquée, eu égard aux progrès techniques qui ont été réalisés dernièrement dans le domaine du chauffage et de la cuisson au bois.

« Depuis que l'industrie suisse a mis sur le marché des fourneaux à bois qui répondent aux dernières exigences de la pratique et de la commodité, depuis que la question du chauffage central au bois pour maisons d'une famille a été résolue au contentement général, les efforts tendant à l'utilisation plus grande du bois de chauffage méritent l'appui général.

« Les forestiers suisses sont d'avis que ces revendications, qui, dans de nombreux pays, sont appuyées par les autorités, ne doivent, à tout le moins, pas être autorisées de ces mesures fédérales, ainsi que cela a été le cas par la diminution des droits de douane pour les gaz en tubes.

« Les forestiers expriment l'espoir que le Conseil fédéral rapportera aussitôt que possible les facilités douanières accordées en faveur de l'entrée du gaz en tubes et qu'il examinera en même temps la question d'une élévation des droits d'entrée. »

Le problème du vin

Le conseil d'administration de la Société suisse des cafetiers constate que les stocks de vin et l'abondance probable de la prochaine récolte ont obligé nos autorités à prendre des mesures extraordinaires en faveur de l'écoulement des vins blancs du pays.

La Société suisse des cafetiers appuie cette action et invite ses membres à vendre dans la mesure du possible le « vin suisse » qui sera mis dans le commerce le 9 septembre. Ce vin sera vendu à un prix unique.

Nouvelles diverses

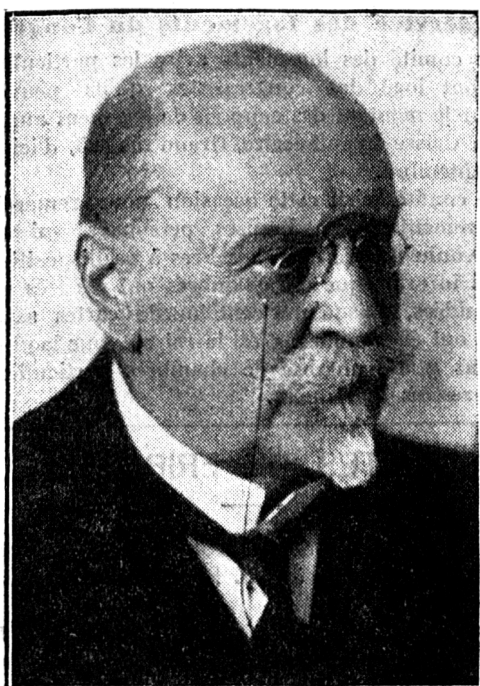
La presse de l'opposition polonaise annonce que de nombreux membres de l'opposition ont été arrêtés, ces derniers jours, dans le district de Bialystok.

— La Banque de Canton ayant fermé ses portes, les déposants assiègent les autres banques chinoises, qui convertissent leur argent.

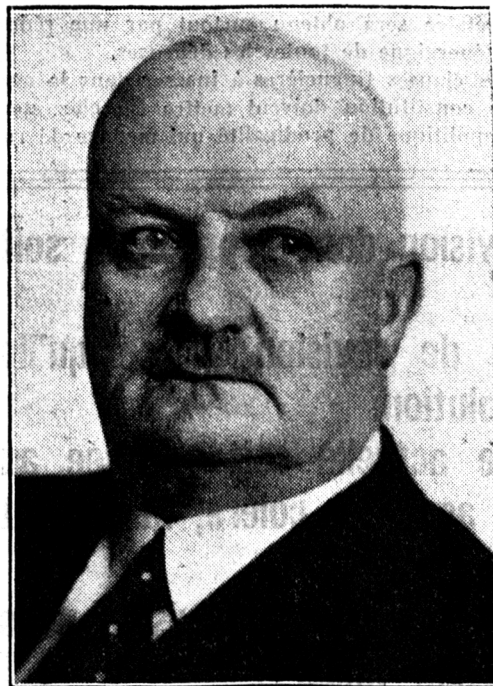
— Le général Kawashima a été reçu par le mikado en présence du président du Conseil, à l'occasion de son entrée en fonctions au ministère de la guerre et comme chef du bureau des affaires manchoues.

Figures parlementaires qui disparaissent

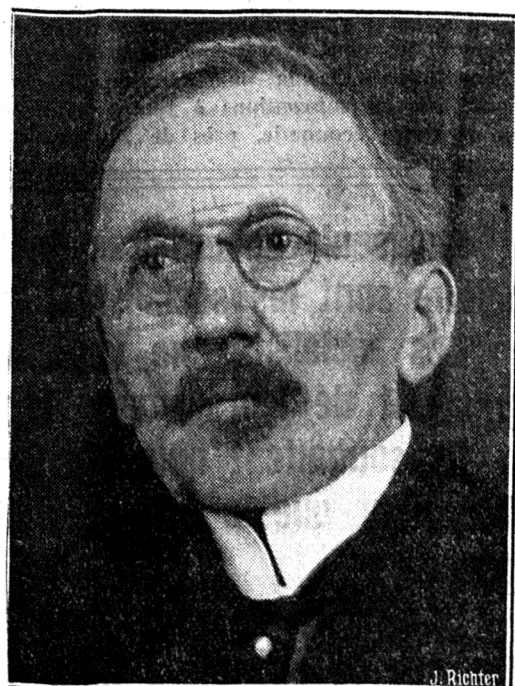
Voici les portraits de quatre notabilités du Conseil national qui renoncent à leur mandat.



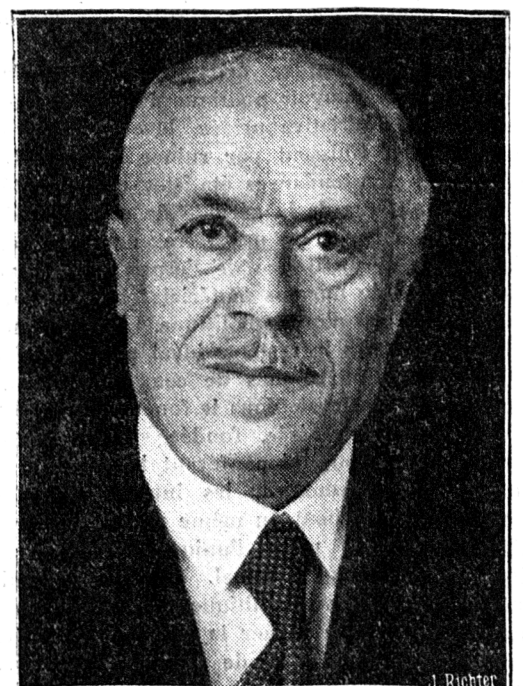
M. VON STRENG
Député catholique de Thurgovie depuis 1904.



M. SCHÜPBACH
Député radical bernois depuis 1911.



M. ZIMMERLI
Député radical de Lucerne depuis 1919.



M. ABYBERG
Député radical de Schwytz depuis 1928.

A quoi doit tendre la revision de la constitution ?

Ce que M. Musy, ancien conseiller fédéral, a dit dans ses conférences

La seconde moitié du 19^{me} siècle déjà, puis la guerre et l'après-guerre ont profondément modifié la conception de l'ordre économique, politique et social du monde. Dans le domaine de la pensée et de l'action, c'est un bouleversement général. Partout surgissent des formes nouvelles de régimes politiques et de régimes économiques.

Dans le désarroi général et les luttes intenses pour la conquête du pouvoir, les doctrines extrémistes l'ont emporté dans plusieurs pays.

Constatons encore que toujours les grands courants d'idées qui ont traversé l'Europe ont eu une répercussion sur la Suisse. Déjà chez nous comme ailleurs, on sent le besoin grandissant d'une adaptation aux conceptions nouvelles, aux besoins nouveaux qui agitent le monde.

Les institutions et les formes anciennes ne répondent plus aux exigences nouvelles.

Partout, nous sentons une aspiration profonde vers un ordre nouveau. Procédons pendant qu'il est temps aux adaptations nécessaires, afin que toutes nos institutions retrouvent leur pleine efficacité, afin que notre édifice national, fortifié par ce renouvellement, résiste victorieusement à tous les dangers extérieurs et intérieurs qui le menacent.

La grave question qui se pose est de savoir si nous serons capables de l'urgente adaptation. On constate avec inquiétude la tendance à se contenter de la politique des demi-mesures, de l'usage des calmants à effet provisoire. Et cependant, l'heure est venue des réformes hardies et profondes, qui adapteront notre constitution, nos lois, nos institutions politiques, nos organisations économiques, c'est-à-dire toute notre vie nationale aux impérieuses exigences des temps nouveaux. Si nous sommes incapables de réformes hardies et profondes, nous deviendrons les jouets des agitateurs politiques et des événements.

Principes qui devraient orienter la revision concernant l'Etat

Le monde a traversé, et dans certains pays traverse encore, une crise caractérisée de faiblesse de l'Etat. L'égoïsme individuel et collectif ont effrité l'unité nationale. Une politique mesquine qui trop souvent a substitué l'intérêt du parti à l'intérêt national, l'ingérence générale du pouvoir politique dans des domaines qui lui sont étrangers ont ébranlé les bases de l'Etat et privé le pouvoir du prestige et de l'autorité qui seules font les gouvernements forts.

De formidables réactions se sont produites dans le sens de l'omnipotence de l'Etat. A la faiblesse de l'Etat, comme aux tendances à sa divinisation, nous devons opposer l'Etat fort mais limité par les exigences de la morale et le respect des libertés individuelles.

Il faut protéger l'Etat contre l'individualisme, et l'individu contre l'Etat. Cela n'est possible qu'à la condition que l'individu reste libre dans le domaine qui est le sien.

Le droit et le devoir d'exercer l'indispensable action synthétique et unificatrice confère à l'Etat le pouvoir de réaliser l'équilibre de la société, mais rien de plus. C'est pour avoir méconnu ces principes, pour avoir délibérément franchi les limites de son activité naturelle, pour envahir des domaines qui devaient lui rester étrangers, que nous avons connu l'insécurité et le désordre, que le pouvoir politique a perdu le prestige et l'autorité dont il a besoin pour gouverner.

Dans ce domaine, la Constitution fédérale devrait poser certains principes, indiquer la direction à suivre par le développement de notre politique future. Au libéralisme fortement mitigé de socialisme qui fut l'aboutissement de la politique de la guerre et de l'après-guerre, il faut substituer un ordre économique nouveau. Le retour au libéralisme intégral est exclu. Le marxisme n'offre aucune chance de succès. Il faut chercher ailleurs, dans la direction de la profession organisée. L'organisation professionnelle permettra enfin de décharger l'Etat des fonctions usurpatrices qu'il s'est attribuées dans le domaine économique.

Les activités d'ordre économique et social exercées par le pouvoir politique paralysent progressivement l'initiative privée, le sens des responsabilités et finissent par ruiner le pays. La justification des tendances étatistes qui caractérisent la politique de la période de guerre et de l'après-guerre ne doit pas être cherchée en Suisse dans l'insuffisance de l'esprit d'initiative et le manque de moyens matériels chez les particuliers. Elle est d'ordre politique. Le socialisme d'Etat n'est-il pas le système idéal pour réaliser les désirs bureaucratiques de ceux qui puisent leur clientèle électorale dans le fonctionnarisme ? La profession organisée, fondée sur un statut reconnu par l'Etat, lui conférant la mission de protéger et d'harmoniser les intérêts de tous ceux qui se rattachent au même métier, est probablement pour nous l'unique remède au désordre économique actuel. Réforme bienfaisante au point de vue politique, elle aura encore pour effet de faire régner la paix sociale entre le patron et l'ouvrier et de ramener l'équilibre entre la production et la consommation. L'ordre professionnel permettra enfin à l'Etat de remplir efficacement sa fonction de contrôle dans un

monde où il saura enfin empêcher que l'intérêt particulier se dresse contre l'intérêt général pour faire échec à la collectivité.

Que les associations professionnelles, organisations de notre vie économique et sociale, représentants d'intérêts primordiaux se développent, se multiplient pour devenir les facteurs constructifs de la nation économiquement et socialement organisée. A l'ouvrier, errant de chantier en chantier, d'usine en usine, heimatlos dans le monde économique, nous voulons donner la patrie de la profession organisée.

La coordination de la vie économique qui est une portion importante de l'organisation politique moderne sera enfin réalisée. A l'individualisme mêlé de socialisme qui caractérise l'anarchie économique de notre époque succédera l'harmonieuse coordination qui placera l'Etat non plus en face de l'individu isolé représentant des intérêts particuliers et souvent égoïstes, mais en présence d'une organisation ne représentant plus des intérêts individuels, mais des intérêts collectifs ayant déjà un certain caractère national.

Pas d'Etat corporatif à tendances totalitaires ! Nous voulons la profession organisée à caractère purement économique et social. L'ordre économique que nous voulons ne doit pas avoir un caractère politique.

Dans le cadre de la profession organisée, nous pourrions enfin créer les œuvres de politique sociale qui seront plus efficaces et plus économiques que si elles sont instituées par le pouvoir politique qui n'en a ni l'attribution, ni la compétence, ni les moyens.

Puisque l'égoïsme et la coupable indifférence devant les intérêts d'autrui sont aussi à l'origine des désordres économiques actuels, l'ordre nouveau tendra à exiger de chacun qu'il exerce son activité dans un esprit social, à rappeler à tous que les limites du droit de chacun sont là où commence le droit d'autrui. Ordre, unité et solidarité et non plus individualisme, égoïsme et désordre.

Répartition des attributions entre l'exécutif et le législatif

Le prestige et la force de l'Etat exigent une répartition normale et précise des attributions entre l'exécutif et le législatif. Les compétences des Chambres doivent être limitées au contrôle du gouvernement et aux questions de politique générale. En matière législative, il est probable que le parlement devrait, à l'avenir, se contenter de poser les principes de la législation, abandonnant à une autorité spécialement créée à cet effet la fixation du détail et la rédaction des textes de loi. La bienfaisance des lois, l'homogénéité et l'harmonie de la législation n'auraient qu'à y gagner. Le parlement serait ainsi déchargé d'une besogne accablante dont se désintéressent fatalement beaucoup de députés.

La prudence recommande, en outre, de retirer au parlement le droit d'initiative en matière de dépenses. Le pouvoir des Chambres en matière financière doit être limité au droit de proposer et de décréter des réductions sur les crédits proposés par le gouvernement. Mesure sage au point de vue budgétaire, les prodigalités politiques, la surenchère et la démagogie menaçant de ruiner la démocratie. Mesure très sage au point de vue politique puisqu'elle libérerait les députés de toutes les sollicitations de ceux qui attendent tout de l'Etat par l'intermédiaire de leurs élus.

La Confédération et les cantons

Le respect de l'ordre constitutionnel historique exige que la Confédération considère le canton comme l'élément constitutif souverain de la Suisse. La condition des cantons en tant qu'Etats souverains doit être clairement fixée par la Constitution. Les principes qui régissent leurs rapports entre eux et leurs rapports avec la Confédération doivent être nettement précisés. Il est donc nécessaire de délimiter d'une façon nette les deux souverainetés.

Suivant le droit constitutionnel actuel, la Confédération n'a pas d'autres compétences que celles qui lui sont expressément attribuées par la constitution. Or, la Confédération distribue aujourd'hui, en subventions à toutes les branches de notre économie, près de 200 millions

annuellement. Sauf les dispositions relatives à la culture des céréales et des fruits, la constitution ne contient aucune disposition spéciale qui puisse servir de base justificative à cette formidable dépense. L'article 2 de la constitution, qui assigne comme but à la Confédération de contribuer à la prospérité commune des Confédérés, a été interprété dans ce sens que la Confédération est autorisée à subventionner sans limite toutes les branches de notre économie.

Le régime provisoire créé par les pleins pouvoirs et les arrêtés d'urgence ne peut se justifier qu'à titre extraordinaire et par la nécessité de parer immédiatement à certains dangers survenus brusquement dans une atmosphère et des circonstances que notre constitution n'avait pas prévus. Cette observation ne signifie pas la condamnation de tout ce qui a été fait en marge de la constitution. Parmi les mesures prises, beaucoup étaient indispensables. Mais il a toujours été entendu que c'étaient là des dispositions transitoires.

Nous voulons défendre énergiquement l'esprit du pacte fédéral contre ceux qui veulent la prolongation du régime d'exception à la faveur duquel on modifie progressivement la signification de nos institutions constitutionnelles. Il faut résister énergiquement aux tendances étatistes et centralisatrices qui entraînent le gaspillage des deniers publics et engagent le pays dans l'impasse où il court les plus graves dangers.

Le peuple suisse exige le retour au respect de l'ordre constitutionnel. Il entend rester fidèle à la constitution historique de la Suisse.

Simplification administrative

La constitution devrait poser, en outre, le principe de l'indispensable simplification administrative. Les graves difficultés budgétaires imposent une radicale simplification de l'appareil administratif cantonal et fédéral. La compression générale des dépenses publiques est urgente. Les prodigalités publiques et les dangers de la fiscalité excessive qui en fut l'inévitable conséquence menacent d'entraîner à la ruine tous les pays d'Europe. Ayons enfin, pendant qu'il en est temps, le courage des mesures qui seules peuvent préserver le peuple suisse des effondrements auxquels aboutissent fatalement le déficit chronique de l'Etat et le déséquilibre financier des grandes entreprises nationales dont le pays a la responsabilité.

Situation financière

La situation des finances publiques s'aggrave de jour en jour. Il faut enrayer la course à l'abîme. La ruine des finances publiques, c'est la perte du crédit, c'est l'effondrement monétaire et enfin la misère pour tous. Il n'est plus possible aujourd'hui de placer des emprunts à l'étranger ; quand la confiance intérieure est ébranlée, il devient fort difficile de faire réussir des emprunts même à court terme à l'intérieur. Il ne reste plus alors que le prélèvement à la Banque nationale par la voie des réscriptions. C'est le commencement de l'inflation qui est le chemin de la dévaluation.

L'heure est incontestablement grave. Le danger se fait pressant. Si la Suisse n'a pas le courage, par une ample réforme financière, fiscale et économique, de rétablir son équilibre général, elle subira fatalement le même sort que les pays qui n'ont pas su en temps utile opérer les redressements nécessaires. Ils ont dû se résigner simultanément à la dévaluation monétaire et à la déflation.

C'est un sinistre avertissement. Comme on ne fera pas de miracle pour la Suisse, sachons faire notre profit, avant qu'il soit trop tard, de l'ineffable expérience subie par tous nos voisins.

La situation est sérieuse, elle est grave. Elle n'est cependant pas désespérée à la condition que le gouvernement, les Chambres et la nation s'en rendent compte. Il faut avoir le courage de voir les choses comme elles sont. C'est un devoir pour ceux qui savent de dire la vérité au peuple.

Le redressement financier exige une réforme financière et fiscale de grande envergure, conjugée avec une politique économique et sociale courageusement novatrice. Passé le temps des demi-mesures, des attermolements et de l'éternel provisoire. Le rétablissement de l'équilibre budgétaire sera obtenu surtout par une réduction énergique de toutes les dépenses.

Les clauses financières à insérer dans la nouvelle constitution doivent mettre fin chez nous à la politique de prodigalité qui menace de rui-

ner tous les peuples de l'Occident. L'équilibre budgétaire doit être rétabli surtout par d'énergiques compressions budgétaires.

Une interprétation de plus en plus extensive de l'art. 2 de la constitution a ouvert les portes toutes grandes à toutes les dépenses et, parce que les ressources fiscales constitutionnelles ne suffisent plus à financer cette politique de prodigalité, le Parlement a pris l'habitude de créer de nouvelles recettes par la voie des arrêtés d'urgence. Que deviennent, dans cette incohérente atmosphère, nos droits démocratiques, que devient l'autonomie financière des cantons ?

Il n'est pas un seul fédéraliste sincère, il n'est pas un Suisse conscient de ses responsabilités vis-à-vis du pays, qui ne soit convaincu de l'urgente nécessité de tracer un programme financier et fiscal, qui, par voie constitutionnelle, délimite clairement dans ce domaine délicat les deux souverainetés et fournisse au pays la base de l'économie financière saine qui sauvera le pays.

FRIBOURG

Après le congrès catholique

De la *Semaine catholique* :

Après le merveilleux succès de notre congrès catholique suisse et de notre congrès eucharistique national, nous éprouvons le besoin d'ouvrir notre cœur à la reconnaissance. On comprendra que nous ne fassions aucune personnalité, car il nous est impossible de publier les noms de tous ceux que nous voudrions remercier. Tous ensemble, ils se sont dévoués, plusieurs au prix de sacrifices presque héroïques ; à tous, nous exprimons notre profonde gratitude. Et, sur eux tous, nous implorons les abondantes bénédictions de ce Père céleste qui, en nous accordant toute la splendeur d'un temps idéalement beau, nous a prouvé une fois de plus son infinie bonté.

† MARIUS BESSON

évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Nominations ecclésiastiques

M. l'abbé Gérard Beaud, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Colombier ;

M. l'abbé Charles Trembley, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Fribourg (Saint-Pierre).

Cours complémentaires

Voici les résultats des examens des cours complémentaires qui eurent lieu à Courtepin, en avril dernier, pour les cercles scolaires régionaux. Ces résultats ont déjà paru dans la *Feuille officielle*.

Sur trente élèves présentés pour les examens, dix-huit obtinrent le diplôme d'honneur.

Ce sont : Edouard Werro, Barberêche, note 1,07 ; Aloys Michel, 1,13 ; Robert Jemelly, 1,47 ; Pierre Michel, Courtepin, 1 ; Charles Bongard, 1,13 ; Edmond Francey, 1,2 ; Ernest Rindlisbacher, 1,13 ; Joseph Meyer, 1,27 ; Alexis Gummy, Courtepin, 1,13 ; Emile Michaud, 1,33 ; François Progin, 1,4 ; Hubert Audergon, 1,43 ; Roger Humbert, 1,43 ; Alexandre Julmy, Cressier-sur-Morat, 1,13 ; André Auderset, 1,13 ; Charles Ballaman, 1,33 ; Louis Cuennet, Villarepos, 1,30 ; Paul Schwarz, Wallenried, 1,35.

Nous félicitons ces jeunes gens de ces brillants résultats.

Premier vendredi du mois à la cathédrale de Saint-Nicolas

Ce soir, à 8 h. ¼, sermon, prière pour le diocèse et pour la paroisse ; bénédiction du Saint Sacrement.

Eglise de Saint-Pierre

Ce soir, vendredi, à 8 h. ¼, sermon du premier vendredi ; consécration au Sacré Cœur et bénédiction du Saint Sacrement.

Vendeurs et vendeuses du Congrès

Les vendeurs et vendeuses qui ne se sont pas présentés hier jeudi à l'Hôtel suisse sont priés de s'y présenter demain samedi, entre 2 et 3 h.

Le service des logements du Congrès

Le comité des logements avise les particuliers qui ont logé des congressistes qu'ils peuvent retirer le montant des coupons de logement auprès de la Caisse hypothécaire, Grand'rue, 25, d'ici au 20 septembre.

Le comité saisit cette occasion pour remercier sincèrement les nombreuses personnes qui ont bien voulu mettre des chambres à sa disposition. Il les informe que ces chambres ont été très peu demandées, puisqu'une centaine de cartes seulement ont été vendues. C'est la raison pour laquelle le plus grand nombre de chambres particulières sont restées inoccupées.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, vendredi, 6 septembre, à 8 h. ½, répétition générale aux Merciers.

Club alpin suisse, section « Moléson ». — La course des vétérans au Schwefelberg est renvoyée de huit jours, soit au 15 septembre.

— Réunion des participants à la course aux Lohbœrner, samedi, à 12 h., au café Romand.

Les seuls adversaires de la revision dont l'opposition soit logique sont les socialistes.

Les socialistes ne veulent pas de revision, parce qu'ils appellent de leurs vœux une révolution.

Ils souhaitent que l'incohérence actuelle soit poussée au pire, pour que le peuple, dans un accès de colère, fasse tout sauter.

Bourgeois libéraux, en fermant la voie à la revision, vous chauffez la chaudière pour l'explosion finale !



Messieurs Jean et Henri de Schaller, Mademoiselle Marie de Schaller ;
Monsieur et Madame Joseph de Schaller de Remy, le marquis de Maillardoz de Rue, le comte de Ripert d'Alauzier, le R. Père Charles de Maillardoz de Rue, de la Compagnie de Jésus ;
Monsieur François de Maillardoz de Rue, Monsieur et Madame Henri de Maillardoz de Rue et leurs enfants, le baron et la baronne de Meyrignac et leurs enfants, la comtesse de Saint-Bon et sa fille, Mesdemoiselles Roselyne et Madeleine de Maillardoz de Rue, le vicomte et la vicomtesse Pierre d'Alauzier et leur fille, le vicomte et la vicomtesse Albert d'Alauzier et leurs enfants, le vicomte et la vicomtesse Charles d'Alauzier et leurs filles, le vicomte Gonzague d'Alauzier, le commandant Paret et Madame Paret et leur fille ;
Mademoiselle Madeleine de Gottrau de Granges ;
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Romain de SCHALLER

Chevalier de l'Ordre « Pro Ecclesia et Pontifice »
Architecte E. P. Z.
Professeur à l'Ecole secondaire professionnelle de la ville de Fribourg
Ancien professeur au Collège Saint-Michel

leur père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Corminbœuf, le 5 septembre, dans sa 87^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise et de la bénédiction spéciale du Saint-Père.

L'office funèbre sera célébré à l'église de Belfaux, lundi, 9 septembre, à 9 h. 3/4.



L'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole secondaire professionnelle

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

professeur
président d'honneur

L'office d'enterrement sera célébré lundi, 9 septembre, à 9 h. 3/4, à l'église de Belfaux.

Occasion

À vendre 80 paires de pantalons militaires, à Fr. 2.— la paire. 14404
Alph. Aeby, Samaritaine 115, Fribourg.

ON DEMANDE

à emprunter Fr. 5000.— contre garantie de 1^{er} ordre et remboursables après 4 mois avec forte provision. — Adresser offres écrites à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41151 F.



La Société pour le développement de Fribourg fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

membre d'honneur

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Belfaux, lundi, 9 septembre, à 9 h. 3/4.



L'Ecole secondaire professionnelle de garçons de la ville de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Romain de SCHALLER

professeur dans l'établissement depuis 50 ans

Tous les élèves sont priés de se réunir lundi, 9 septembre, à 8 heures, devant le bâtiment du Pensionnat, pour assister aux obsèques du défunt, qui auront lieu à Belfaux.



La Société fribourgeoise des amis des Beaux-Arts

fait part de la mort de son cher président

Monsieur Romain de SCHALLER

décédé à Corminbœuf, le 5 septembre.

L'office d'enterrement sera célébré lundi, 9 septembre, à 9 h. 3/4, à l'église de Belfaux.



Sœur Marie-Madeleine, à Paris ;
Monsieur et Madame Bächler-Prese et leurs enfants, à Sully (France) ;
Mesdemoiselles Bächler, à Pully (Vaud) ;
Monsieur et Madame Perriard-Bächler et leurs enfants, à Vallorbe ;
Monsieur et Madame Cantin-Bächler et leurs enfants, à Vallorbe, ainsi que les familles parentes et alliées,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie BÄCHLER

née Bolley

leur chère mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante et parente, décédée dans sa 72^{me} année, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Carignan, samedi, 7 septembre, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Mademoiselle Jeanne Folly, à Fribourg ;
Monsieur et Madame André Favre-Folly, à Zurzach ;

Monsieur et Madame Emile Renz-Folly et leur fille, à Bienne ;

Madame veuve Lutz-Folly, à Fribourg ;
Madame veuve Xavier Folly et sa famille, à Prilly-Lausanne et Berne ;

Monsieur Théodore Poletti, à New-York ;
Madame veuve Xavier Cuony et sa famille ;

Les familles Becker, à Lucerne et Hochdorf, ainsi que les familles alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fritz FOLLY

ancien conseiller communal

leur cher père, grand-père, beau-père, frère, oncle et cousin, décédé le 4 septembre, à l'âge de 70 ans, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement sera célébré samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de Pérolles, à 8 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire part.



La Direction, le Personnel et les enfants de l'orphelinat bourgeois

font part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

L'enterrement aura lieu samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de Pérolles, à 8 h. 15.



La Commission de l'Orphelinat bourgeois

fait part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

son cher vice-président

et prie les membres d'assister en corps aux funérailles, qui auront lieu samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de Pérolles, à 8 h. 15.



La Société de tir de la ville de Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

membre honoraire

L'office d'enterrement sera célébré samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de Pérolles, à 8 h. 15.



La Société fédérale de gymnastique « Fribourg-Ancienne »

fait part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

ancien président
et membre honoraire

et prie ses membres d'assister nombreux à l'enterrement qui aura lieu samedi matin, à 8 h. 30.

Domicile mortuaire : Pérolles, 8.



Le Chœur d'hommes « La Mutuelle »

fait part du décès de son regretté membre passif

Monsieur Fritz FOLLY

ancien conseiller communal

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de Pérolles, à 8 h. 15.



L'Association des vétérans gymnastes fribourgeois

fait part du décès de son regretté membre

Monsieur Fritz FOLLY

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de Pérolles, à 8 h. 15.



Les commissions administratives, la Direction et le personnel de l'Usine à gaz

font part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

ancien président durant plus de 25 ans

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : avenue de Pérolles, 8, à 8 h. 1/4.



La Direction et le personnel de la maison Vicarino et Cie

font part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

chef de la maison S. A. et fondé de pouvoirs

leur cher et fidèle collaborateur.

Les obsèques auront lieu samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de Pérolles, à 8 h. 15.



La Société de chant de la ville

fait part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

ancien conseiller communal

membre vétéran

L'office d'enterrement sera célébré samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.

Rendez-vous des actifs : 8, avenue de Pérolles, à 8 h. 10.



La Musique de Landwehr

fait part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

ancien conseiller communal

membre honoraire

L'office d'enterrement aura lieu samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : Pérolles, 8, à 8 h. 15.



La Confrérie de Saint-Sébastien

fait part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

son dévoué et regretté président

L'office d'enterrement sera célébré samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : Pérolles, 8, à 8 h. 15.



Le Comité des soupes économiques

fait part du décès de

Monsieur Fritz FOLLY

ancien conseiller communal

son dévoué vice-président

et prie ses membres d'assister aux funérailles, qui auront lieu samedi, 7 septembre, à 8 h. 30, à l'église Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : 8, avenue de Pérolles, à 8 h. 15.

Loterie PRO-SION

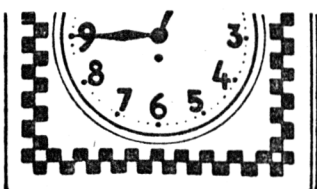
Loterie garantie par la Commune de Sion, autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais

TOTAL DES LOTS Fr. 250 000 EN ESPECES 100 000.-

Lots de Fr. 5000.- à Prix du billet Fr. 5.- sont payables de suite

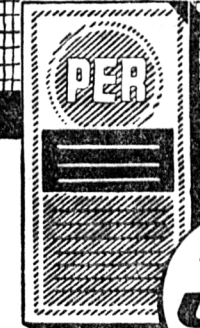
Bureau de la loterie PRO-SION, Avenue de la Gare, Sion. Tél. 5.41

Envoi discret contre versement majoré de Fr. .45 (frais de port recommandé) au compte de chèque postal 11c 1392 ou contre remboursement. La date du 2^{me} tirage sera prochainement annoncée. Le montant des lots du 2^{me} et dernier tirage est déposé à la Banque cantonale du Valais, à Sion.



FR337a

Déjà prête?.. C'est que j'ai mis du PER dans mon eau chaude!



Le paquet ne coûte que

30 cts.

Relaver avec PER, ça va mieux, c'est plus rapide. Vous serez étonnée de voir combien vite s'évanouissent la graisse et la saleté et de quel éclat brilleront vos verres et vos cristaux. Et puis, 1/2 cuillerée de PER suffit pour 5 litres d'eau chaude.

Songez aux avantages énormes

que vous offre ma

Vente à crédit

Avec un acompte modeste et des versements par quinzaine ou par mois.

CONFECTIONS POUR DAMES

Manteaux, robes, costumes, blouses etc. etc.

CONFECTIONS pour Messieurs

Jeunes gens et garçons
Manteaux, complets, pantalons,
Windjacks, pullovers, etc. etc.

LITERIE, CHAUSSURES, TAPIS, DESCENTES DE LIT,
COUVERTURES DE LAINE, POUSETTES, LINOLEUMS, etc. etc.

RUD. KULL

A. Amey-Niederer, gérant

Rue St-Pierre, 24

Cercle littéraire, 1^{er} étage — Fribourg

qui procurerait

à père de famille de 10 enfants, bon maçon-cimentier, du travail auprès d'entrepreneur ou particulier ? Prétentions modestes.

Adresser demande à chiffres 14414, Publicitas, Fribourg.

A LOUER

tout de suite
2 appart. de 5 ch.
Confort moderne.
Chauffage général.
Ascenseur. 14381

1 Magasin d'angle
avec arr. magasin
2 vitrines.
Chauffage général.
S'adr. : L. Baudère,
Garage de Péroles.
Tél. 888

Sommelière

honnête et connaissant bien le service
est demandée
pour hôtel à la campagne.
Entrée le 15 octobre. Se présenter.
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2757 B.

Boucherie chevaline

rue des Alpes, 16
On débitera demain matin la viande d'un jeune cheval, ainsi que saucissons, salamis, etc.
Se recommande : 14409 Gränicher.

A louer

tout de suite
1 appart. 5 pièces
Chauffage général.
Service eau chaude.
Belle orientation.
S'adr. L. BAUDÈRE,
Garage de Péroles.
Tél. 888. 14382

Jeune fille

14 ans, aimant les enfants et devant encore fréquenter l'école, cherche place pour apprendre le français. Ville ou environs de Fribourg. 41150
S'adresser à Dominik Piller, Schwendli, Lac-Noir.

A louer

dans quartier tranquille, pour tout de suite ou à convenir, logement de 4 chambres.
S'adresser pour renseignements à Publicitas, à Fribourg, sous chiffres P 12467 F.

A VENDRE, près d'un centre industriel, Café de campagne salles à boire, à manger, de bal, caves, jeu de quilles, 3 chambres, grange, écurie, 7 poses terrain atteignant 27.000 fr. Nécessaire Fr. 4000.— Pas de reprise, café meublé.
Gérances Mérinat & Du-toit, Ale 21, Lausanne.

Masseur autorisé

J. E. Chanex
Ventouses
Désinfection
Soins des pieds
Rue du Lycée, 3
Fribourg

A REMETTRE

à Péroles, tout de suite ou date à convenir, appartement de 7 chambres, y compris ch. de bonne, dépendances, bain, balcon, chauff. centr. Prix avantageux. 41152
S'adresser : Péroles 28, 2^{me} étage.

A louer

au 25 septembre
1 BOX chauffé
Sadr. L. BAUDÈRE,
Garage de Péroles.
Tél. 888. 14383

ON CHERCHE

pr le 15 sept. ou 1^{er} oct.
Jeune homme
comme volontaire, pour aider à la maison et à la campagne. Vie de famille, blanchissage, argent de poche. Occasion d'apprendre la langue allemande.
S'adr. à Théodor Bircher, « Zug », 36008 Stansstad.

Cinéma CAPITOLE

LE PLUS RETENTISSANT TRIOMPHE DE L'ART CINÉMATOGRAPHIQUE !

VIVA VILLA!

La plus tumultueuse... La plus vibrante... La plus colorée... La plus belle des épopées!!!
Pancho Villa! Figure légendaire... Figure d'histoire... Héros qui voua sa vie à son idéal LA PATRIE!

avec WALLACE BERRY

C'EST UNE PRODUCTION METRO - GOLDWYN - MAYER PARLÉE EN FRANÇAIS

Cinéma ROYAL

CE SOIR, à 20 h. 30

Un spectacle de premier ordre
Un film policier rapide, émouvant, imprévu

Mystères à Londres

avec Georges RAFT Jean PARKER Anna MAY WONG

Au même programme : PARAMOUNT présente
Les lieux d'accident et les funérailles de la

Reine Astrid

Augsburger & Vonlanthen

Péroles, 9 Téléphone 11.87

avisent leurs nombreux amis et connaissances que les dernières nouveautés en

COMPLETS fantaisie & noirs

sont en magasins.
Notre spécialité, complets sur mesure, plus de 500 dessins à vous proposer. 41153

Demandez échantillons et choix



L'eau ne nuit jamais aux planchers traités au mordant C L U,

car CLU forme à la surface du bois une couche de cire absolument imperméable. Un simple lavage à l'eau suffit pour faire disparaître toutes traces, taches et autres saletés.

En vente dans tout bon magasin en jaune et brun

la boîte de ½ kg. Fr. 1.80
la boîte de 1 kg. Fr. 3.40

LA MAISON BASERBA

Rue du Tir, 13

continue comme par le passé la vente de ses

VINS ET LIQUEURS

si appréciés par son ancienne et fidèle clientèle

PRIX EXCEPTIONNELS
à l'occasion de la Bénichon

AU FRIBOURG

Ce soir 6 septembre 1935, dès 20 h. 30

Grand Concours MUSICAL

(nouauté à Fribourg)
organisé par l'orchestre
Geo Lanz

et ses deux pianistes virtuoses

Tous les connaisseurs en musique sont invités à venir défendre leur chance. Des prix en nature seront offerts par la Direction aux 3 premiers classés.

Pour la Bénichon

prière de consulter les journaux du samedi

Pour bien fêter la Bénichon.....

Voici quelques prix de notre grand assortiment :
Neuchâtel blanc, extra, 1 fr. la bouteille
Le renommé Alicante rouge, 1 fr. le litre
Montagne d'Espagne supérieur, 0,75 le litre
Porto Imperial rouge et blanc, 2,60 le litre
Vermouth extra, 1,75 le litre

Asti mousseux - Champagnes divers

Grands arrivages des délicieux

raisins chasselas, à des prix très bas.

GALMÈS Frères (Primeurs)

Av. de la Gare, 5 Téléphone 901

POUR UN BON DESSERT DE BÉNICHON

Les spécialités de
CUQUETTES au beurre et à la crème
BEIGNETS extra
PAINS D'ANIS fins
MOUTARDE de Bénichon
CUCHAULES et TRESSÉS au beurre
à la

BOULANGERIE JENDLY

Champ des Cibles Téléphone 15.30

LAVAUX 1934

A vendre 3000 litres Lavaux 1934, clos de Chenaux, 1^{re} qualité, encavés à l'Hôpital des Bourgeois de la ville de Fribourg.

S'adresser à M. Dougoud, tonnelier à la cave de l'Hôpital ou au domicile, Varis 10, Fribourg.

VALSES VIENNOISES

la spécialité de l'
ORCHESTRE « MIGNON »

AU TERMINUS

pour la « Bénichon »

BAS pour DAMES

Bas soie art.
très solide
teintes mode **-.95**

Bas fil et soie
talons et semelles doubles
teintes mode et noir

1.95 et 1.45

Bas soie art.
avec ou sans
baguettes, belles
teintes et noir
le bas d'usage

1.95

Voir notre
vitrine
N° 2

Bas soie mate
belle qualité, avec ou
sans baguettes
toutes teintes et noir **2.95**

Bas filet soie
avec baguettes, notre qualité
connue, teintes pratiques **3.45**

Bas soie „Vog”
avec baguettes
le bas vraiment solide **3.90**

Bas mousseline
pure soie teintes mode **3.90**

Bas „Kayser” teintes mode **4.90**

AUX TROIS TOURS

Marché-concours de semences

Le Syndicat des sélectionneurs de la Sarine organise cette année son marché-concours de semences aux **Dépôts de la Fédération des Syndicats agricoles, à Fribourg.**

A vendre :
Seigles : Mont-Calme, Pays, Witzwil et Châteauneuf.

Froment : Mont-Calme 22, Mont-Calme 245, Plantahof, Tronchet et Grangeneuve.

Agriculteurs, n'achetez que des semences sélectionnées pour lesquelles vous pouvez obtenir la fiche de contrôle. — Refusez toute marchandise pour laquelle le vendeur ne délivre pas la fiche de contrôle.

Adressez vos commandes directement au **Syndicat des sélectionneurs à Fribourg.** — Transports : réduction de 50 %.



Profitez de notre **VENTE**
à
Fr. 3.80, Fr. 5.80, Fr. 7.80
AU SABOT D'ARGENT
DUPASQUIER — FRIBOURG

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal!

Forêts à vendre

L'Hoirie Schmutz vendra aux enchères publiques, pour cause de partage, le mercredi 11 septembre, dès 2 h. de l'après-midi, à **Pauberge des Treize Cantons, à Belfaux**, une parcelle de forêt d'environ 5 poses sise à Autafond et une parcelle d'environ 5 poses sise à Chésopelloz.

Pour renseignements et visiter, s'adresser à **S. Bossy, à Chenaleyres. Tél. 46, Belfaux.**

Dr. Bonifazi DE RETOUR

Fille de salle

parfaitement au courant du service et parlant les 2 langues, est demandée.
Hôtel de l'Etoile, 14389 FRIBOURG.



BOTTINES cuir box
2 semelles
doublées toile **Fr. 8.80**
doublées peau **Fr. 9.80**
KURTH
Fribourg

Cuchales pour la Bénichon

Je vendrai samedi, le 7 septembre, devant le poste de gendarmerie, des **véritables cuchales** de campagne au pur beurre frais, ainsi que des excellentes **ouquettes** à la crème, extra bonnes.
P. Stadelmann, 41145

VIN 1934

2000 litres, à vendre au prix de 80 cent. le litre par n'importe quelle quantité. S'adresser à **Auguste Fayet, propriétaire, Grandvaux (Vaud), 11078**

Belles mûres fraîches

5 kg. 2.80; 10 kg. 5.30
E. GENAZZI, Moleno.



HUG
RICHELIEU Rindbox
Grand choix
à **8.80 10.80 12.80**
14.80 16.80 etc.



Souliers à brides p. dames
noir, brun et vernis
à **7.80 8.80 10.80**
13.80 15.80 etc.



Rindbox doublé 8.80
Rindbox doublé cuir à
Fr. 9.80 12.80 14.80, etc...



HUG
RICHELIEU POUR DAMES
boxcaif, noir et brun
à **8.80 9.80 10.80**
12.80 15.80 etc.



FAÇON ORDONNANCE
empeigne **Fr. 14.80**
cuir sport < **15.80**
qualité « Extra » **18.80**

UN LOT IMPORTANT
de paires de soldes
en **PUMPS - BRIDES**
verniss et daim

2.90 3.90 4.90
5.90 6.90 7.90



Cuir chromé, ferrage glacier
à **16.80 18.80 20.80**

Chaussures F. VONLANTHEN

AVENUE DE LA GARE, 10
(Maison de la Bâloise)

FRIBOURG PLACE DU TILLEUL, 152



Bénichon

Soyez les bienvenus

aux endroits suivants :



BELFAUX

Grande Bénichon

les 8, 9, 10 septembre

Dîners et soupers traditionnels

Hôtel des XIII Cantons

« Orchestre de Genève »

INVITATION CORDIALE

F. Eggertswyler.

Hôtel du Mouton

Orchestre « Les Papillons de nuit »

INVITATION CORDIALE

J. Schenewey.

A V I S !

Le Restaurant de l'Hôtel « Terminus » -
Fribourg - informe sa fidèle et nombreuse
clientèle qu'il a tout mis en œuvres pour que
Gourmets et danseurs soient satisfaits à leur
gré : à l'occasion de la Bénichon

Pour les amateurs de danse

Une salle spacieuse et de la bonne musique
seront mises à leur disposition.

Tél. 211

A. Morel, tenancier.

Pour les Gourmets :
Le Menu traditionnel : Fr. 5.-
Bouillon « Chez-Soi »

Platte côte bouillie au gros sel
Jardinière de légumes

Jambon de nos campagnes
aux choux frisés — Pommes persillées
Langues de bœuf fumées
Saucissons — Haricots verts

Navarin d'agneau à la mode « de Chez-nous »
Poires à Botzi — Purée de pommes
Salade panachée

Beignets et pains d'anis
Cuchaules, moutarde de Bénichon

PINTE de MATRAN

BONNE MUSIQUE

PAS DE RUBAN PONT NEUF

Consommations de 1er choix
Jambons, beignets, cuquettes
Cuchaules

INVITATION CORDIALE

Le tenancier.

Hôtel du Chataigner

CORSEREY

Dimanche 8, lundi 9 et mardi 10 septembre

ORCHESTRE « L'ami Fritz »

PONT COUVERT PAS DE RUBAN

Invitation cordiale

E. Francey-Renevey.

COURTEPIN

Hôtel de la Gare

les 8, 9 septembre

Bénichon

BONNE MUSIQUE

Beignets, cuquettes, cuchaules
Jambon de campagne
Vins de 1er choix
Dîners de bénichon

INVITATION CORDIALE

Le tenancier : Hermann Hoffmann.

Café du Chasseur

COURTEPIN

Grande Bénichon

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale

Le tenancier.

Hôtel de la Gare, Cousset

les 8, 9 et 10 septembre

Grande Bénichon

Grande salle cirée — Orchestre Joli Cœur
Spécialités de la maison :

Truites — Jambon de campagne
Mouton — Beignets et cuquettes

VINS DE 1er CHOIX

Se recommande : Le tenancier.

COTIENS

Hôtel de la Gare

DIMANCHE, LUNDI et MARDI,
8, 9, 10 septembre

Grande Bénichon

Orchestre Philipson, le roi des rigolades

Spécialités de bénichon

Un bon verre
Un excellent biscuit « Humbert »
Danse libre

SE RECOMMANDE

Le tenancier.

Café du Pont de Zähringen

FRIBOURG

Dimanche, lundi, mardi
dès 15 h.

GRAND CONCERT

BON ORCHESTRE

Dimanche prolongation.
Pas de ruban.

Consommations de 1er choix

Se recommande : Jos. Zbinden.

Bénichon

les 8, 9, 10 septembre

à l'auberge de

CORMINBŒUF

Orchestre des Diablerets

INVITATION CORDIALE

Le tenancier.

Auberge de Noréaz

Grande Bénichon

BONNE MUSIQUE

Match aux quilles

INVITATION CORDIALE

La Société de tir
La jeunesse et le
Tenancier.

Café Agricole de Middel

les 8, 9, 10 septembre

Grande Bénichon

avec le charmant orchestre de l'année passée
« The Georgy Band »

Cuquettes — Jambon

Se recommandent :

La jeunesse et le tenancier.

Les 8, 9, 10 septembre

à

CORMÉROD

Grande Bénichon

PONT et GRANDE SALLE

BONNE MUSIQUE DE CUIVRE

Se recommandent :

La jeunesse et le tenancier.

Auberge du

Pont de la Glâne

les 8, 9, 10 septembre

Bénichon

BON ORCHESTRE
PAS DE RUBAN

Dîners et goûters de bénichon

Vins 1er choix

Jambon de campagne

INVITATION CORDIALE :

Le tenancier.

Venez tous passer la

Bénichon

les 8, 9 et 10 septembre, au

BUFFET DE LA GARE

de PENSIER

Orchestre Gilberti de Lausanne

Musique variée — Attractions de bon goût

Se recommande Famille Egger.

Auberge de CURNILLENS

Bénichon

les 8, 9, 10 septembre

Orchestre Musette

INVITATION CORDIALE :

L'aubergiste.

Rosé

BUFFET DE LA GARE

les 8, 9, 10 septembre

Bénichon

Orchestre Aviola Rossignière

GRAND PONT COUVERT

Dîners et soupers traditionnels

Invitation cordiale

Le tenancier : E. Chatton.

Dimanche et lundi

Bénichon

à l'auberge de Barberêche

BONNE MUSIQUE

Invitation cordiale

La jeunesse et le tenancier.

Pour un bon dîner de Bénéichon

LA
Boucherie J. Bossel
FRIBOURG
Rue de l'Ancienne Préfecture
avec son grand choix de
Viandes de Bénéichon
soit bouilli et mouton
SE RECOMMANDE
La vente se fera au plus bas prix du jour


Grande saison de la chasse
Tous les jours :
Civet de lièvre 1/2 kg. Fr. 1.50
Lièvres frais, chevreuils, perdreaux, bécasses, etc...

Pour la Bénéichon
à la
Charcuterie Brohy
RUE DE LA SAMARITAINE
Vous trouverez un grand choix de
viandes de première qualité, soit :
Bouilli - Mouton
au plus bas prix du jour

BOUCHERIE
A. Progin
Rue du Tir, 9 Tél. 6.70
Viandes de Bénéichon
Grand choix **BOUILLI et MOUTON**
au plus bas prix du jour
EXPÉDITIONS SERVICE A DOMICILE

VOLAILE DE GRANGES - PACCOIT
POULET DE GRAIN - BRESSE, etc...
TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX
Au Faisan Doré
Téléphone 9.37
J. AELLEN - Fribourg 15, RUE DU TIR
Service à domicile Expéditions
Samedi : banc place de l'Hôtel de Ville

Boucherie du Stalden, 5
G. Hofstetter Tél. 11.53
Pour la Bénéichon
Mouton Fr. 1.30
Rôti 1.50
Bouilli, depuis -.80
Rôti bœuf, depuis 1.—
Veau, porc frais, petit salé,
saucissons, jambon de campagne
au plus bas prix du jour.
Samedi, banc devant le magasin de meubles
Bise, Grand'rue, Fribourg.

Viandes de Bénéichon
à la boucherie
A. Despont
Rue du Pont-Suspendu, 76
Vous trouverez un grand choix de viandes de
première qualité, soit :
Bœuf, veau et mouton
au plus bas prix du jour

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Veuve Dupont
Rue des Alpes, 52 Succ. rue Locarno
Tél. 10.30 Tél. 105
Grande baisse de prix pour la Bénéichon
BANC AUX MARCHÉS
Viande toujours de première qualité
Bouilli, depuis 0.80 la livre
Mouton, depuis 1.20 la livre
Salé, saucisson et jambon garantis de campagne
Timbres-escompte. Se recommande à tous.

Toute la gamme des fromages de dessert
Belle crème pour les desserts de bénéichon
Beurre de table surfine
H. Rothenbühler
LAITERIE MODERNE
PÉROLLES, 11 Tél. 9.30

Nous avons encore à louer des appartements
de 2, 3 et 4 pièces avec tout confort moderne,
chauffage et eau chaude par concierge, salle de
bains, frigidaire, ascenseur, buanderie, dévaloir,
cave, 13592
à Pérolles « Bon Air »
Avenue de Pérolles, 75 et 77.
Pour tous renseignements et conditions s'a-
dresser à la Régie d'Immeubles, Guillaume de
Weck, agence Immobilière Perrin et Weck,
18, rue de Romont, Fribourg.

Vente juridique
d'une moto
Samedi 7 septembre 1935,
à 11 heures, devant la
Maison de Justice, à
Fribourg, l'office vendra
au plus offrant et au
comptant **une moto**
3 1/2 HP Royal.
Office des faillites
de la Sarine.

Transfert de commerce
J'ai l'honneur d'aviser le public de la ville et de la campagne que
j'ai remis mon commerce d'horlogerie-bijouterie-optique à mon beau-
fils, Monsieur Aloys Favre-Bumbach, à Romont.
Je saisis cette occasion pour remercier mon honorable et fidèle
clientèle et pour la prier de reporter sur mon successeur la confiance
qu'elle m'a témoignée pendant 45 ans.
A. Bumbach-Morard.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'avantage de faire part à mes
amis et connaissances que j'ai repris sous la désignation :
Aloys FAVRE-BUMBACH
HORLOGERIE-BIJOUTERIE-OPTIQUE — ROMONT
le commerce exploité jusqu'à ce jour par mon beau-père, Monsieur A.
Bumbach-Morard, lequel continuera à assurer le service des réparations
avec la collaboration d'un ouvrier expérimenté.
Par un choix de marchandises de 1^{re} qualité et à des prix très
avantageux, j'espère mériter la confiance que je sollicite.
14367 **A. Favre-Bumbach.**

FRAIS PUR ACTIF
FERMENT CURE
Ferment concentré de raisins
Remède naturel inoffensif, le plus efficace contre
tous vices du sang, maladies de la peau,
furoncles, abcès, acné, boutons, dé-
mangeaisons.
Spécifique également du manque d'appétit,
de l'anémie, de la dyspepsie, des maladies
de l'estomac, grâce à son pouvoir de désin-
toxication et à ses ferments actifs.
Puissant régulateur de l'assimilation, il élimine
l'acide urique et constitue donc un agent de
lutte contre le rhumatisme, la goutte et pré-
vient la formation des calculs biliaires.
Agit avec succès dans les cas de diabète
ainsi que contre les constipations même opi-
niâtres. Facilite les cures d'amaigrissement.
Le meilleur dépuratif p. les cures de
printemps et d'automne. Prix par fla-
cons Fr. 5.—. Cure de 3 flacons Fr. 12.50.
PHARMACIE ESSEIVA
Tél. 106 - Fribourg - Rue de Romont, 6
Exigez la marque Ferment Cure.

Pour la Bénéichon
Voulez-vous
Une belle chemise
Une cravate « Mod »
Venez faire votre choix à la
CHEMISERIE
Charles COMTE
rue de Lausanne, 46
QUALITÉ — PRIX AVANTAGEUX

Fraises
la sorte « Chaperon rouge
du pays de Souabe »,
actuellement la plus grosse
et la plus belle des fraises
(une amélioration de « Mme
Moutot »). Nous livrons
des jeunes plants à Fr. 10.—
les 100 pièces et Fr. 3.25
les 30 pièces avec mode de
culture. Cultures de fraises
Liebfeld, près Berne.
Tél. 45.232. P 6789 Y

Boucherie
chevaline
H E S S frères
rue des Augustins
Tél. 5.86
On débite samedi un très
jeune cheval. Excellente
marchandise. Viande cuite,
saucisses. 14391
Se recommandent.

A LOUER A LOUER A LOUER
au centre de la ville, dans
immeuble très tranquille,
pour tout de suite ou
date à convenir, **Joli**
appartement de 5 pié-
ces. — Prix modéré.
S'adresser sous chiffres
P 12080 F, à Publicitas,
Fribourg.

bel appartement de
5 chambres, cuisine, dé-
pendances, salle de bain
Conditions exceptionnelle-
ment favorables.
S'adresser sous chiffres
P 10523 F, à Publicitas,
Fribourg.

tout de suite, près des
Grand'Places, un **appar-**
tement de 3 pièces.
Situation tranquille et en-
soleillée. 14157
S'adresser à l'Office des
poursuites, à Fribourg.

MONTILIER
près de Morat
HOTEL DES BAINS
au bord du lac
Très agréable lieu de séjour tranquille — Plage
privée — canotage — pêche — jardin — cham-
bres avec eau courante, Pension Fr. 5.50 et 6.50
Salles pour sociétés
Fritures très renommées.
Tél. 2.62 14127
Se recommande : Famille A. Fasnacht.



Pour le service militaire et pour l'automne
notre **STOCK** est complet

600 paires de chaussures ferrage montagne
800 paires de chaussures ferrage militaire
sont à votre disposition

Séries à Fr. 24.50, 20.80, 19.80, 18.80, 17.80, 16.80, 15.80

Dossenbach

Fribourg - Morat

Dossenbach

Offres pour la Bénichon



Mesdames, Messieurs,
Grand arrivage
de modèles
pour l'automne



Vitrines N^{os} 1, 2, 3 : chasso, sport, montagne
Vitrine N^o 4 : articles courants
Vitrine N^o 5 : articles à des prix très avantageux
Vitrines N^{os} 6 et 7 : haut chic

Un coup d'œil vous convaincra

Chaussures Dossenbach
Aux Arcades

Maison
„Au Départ“

Jean BREUER

rue de Romont, 4

Sacs de dames cuir
Sacs éclairs, haute mode
Trousses de toilette
Porte-monnaie et tous articles de
Maroquinerie
Articles de voyages, et

Tout pour le sport

Réparations : promptement exécutées
par spécialiste.

Prix avantageux

Boulangerie-Pâtisserie
des
Charmettes

Tél. 9.70

Cuchaules

Moutarde de bénichon

Pains d'anis

Cuquettes

Beignets

Marchandise de 1^{re} qualité au beurre frais

Se recommande :

G. Lanthemann.

Pour la **Bénichon**

nous offrons à des prix très réduits :

SERVICES DE TABLE EN TOUS GENRES
COUTELLERIE
MARMITES EN ALUMINIUM
FERS A BRICELETS
FORMES A BEIGNETS
SERVICES A CAFE ET A THE
SERVICES A LIQUEURS

Bregger, Zwimpfer & Cie

fers et quincaillerie

Place du Tilleul FRIBOURG

PAS DE BENICHON
JOYEUSE...

SANS UN TOUR
« A LA PERFECTION » QUI
VOUS HABILLERA DE NEUF
POUR L'AUTOMNE, AJOUTANT
AU PLAISIR DE LA FETE CELUI
D'ETRE BIEN VETU ET D'AVOIR
FAIT UNE BONNE AFFAIRE AU
PRIX VRAIMENT LE PLUS
JUSTE.

Complets pour messieurs

à Fr. 40.- 50.- 60.-
70.- 75.- 85.-
95.- etc. etc.

MANTEAUX DE PLUIE
à Fr. 12.50, 17.50, 20.-, etc.

PARDESSUS MI-SAISON,
depuis Fr. 50.-

PANTALONS DRAP pour Messieurs
à 9.50, 12.50, 15.-, 17.50, 20.- etc.

Timbres d'escompte 5 %

à la Perfection
JACQUES GUGGENHEIM-SCHNEIDER
10, AVENUE DE LA GARE, FRIBOURG

Pour la **Bénichon**

SACS DE DAMES cuir depuis 5.-
SACS ECLAIR, haute mode depuis 7.50
SUITS CASES, Malettes depuis 1.90
TROUSSES de toilette, porte-monnaie
PANIERS japonais depuis 4.20
GANTS peau, pour dames 4.-
GANTS peau, pour messieurs 6.-
CEINTURES dernières nouveautés
SERVIETTES, sacs d'école
VOITURES d'enfants depuis 75.-
VOITURES de sports depuis 30.-
Sellerie civile et militaire. Réparations

E. JOYE sellier
rue de Romont, 8

Profitez ...

pour vos beignets, bricelets
et cuchaules...

Beurre crème la livre 1.80
Belle crème épaisse le litre 2.80

Saucissons et charcuterie de campagne
de 1^{er} choix

Vacherin garanti pour la fondue
Gruyère surchoix

Tous les fromages de dessert

Beurre de crème formé Fr. 1.- la ½ livre

Laiterie Bulliard

Rue de Romont, 37 Fribourg Tél. 4.24

Pour la **Bénichon**

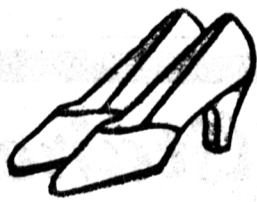
ne manquez pas d'acheter une paire de chaussures neuves



Bott. box Fr. 8.80
doublé peau > 9.80
forme lacets > 14.80



Richelieu messieurs
noir ou brun Fr. 8.80



Joli décolleté
noir, brun, verni
Fr. 9.80-6.90

Fr. 7.80

noir ou brun



Kurth
Fribourg



Pour la

Prochaine Saison

nous vous offrons un très grand choix en

CHAPEAUX
CASQUETTES
CHEMISES
CEINTURES

CRAVATES
POCHETTES
CHAUSSETTES
PARAPLUIES

etc., etc.
Comparez nos prix et nos qualités!

A D L E R

Propr. A. STEFFEN

FRIBOURG